



CONSEIL MUNICIPAL DE CHAMANT

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 17 AOUT 2026

Le 17 août 2026 à 18 h, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMANT, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Patrice LAINÉ, Maire.

Etaient présents : MM. Patrice LAINÉ, Wassila LAOUAMER, Yvan OLIVAS, Laurent KELLER, Stéphanie LEDENT,

Absents excusés : MM. Laurent PAVIET, Claire FREMIN DU SARTEL, Maurice MOIZAN, Gianfranco ZEDDA, Catherine RENAUDIN, Emmanuelle COTTRET, Cassandre PICOT,

Avaient donné pouvoir : Laurent PAVIET à Wassila LAOUAMER, Claire FREMIN DU SARTEIL à Stéphanie LEDENT, Cassandre PICOT à Laurent KELLER

Absents : William LESAGE, Philippe CHARRIER, Jennifer DUGRENIER

A l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire constate que cinq membres du Conseil Municipal sont présents sur un effectif de quinze conseillers municipaux en exercice.

Le quorum, fixé à la majorité des membres en exercice, n'étant pas atteint, le conseil municipal ne peut valablement délibérer.

En conséquence, Monsieur le Maire constate l'absence de quorum et lève la séance à 18 h 15.

Une nouvelle réunion du conseil municipal sera convoquée conformément aux dispositions de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,
Patrice LAINÉ

